

MASTER DIDACTIQUE DES LANGUES

Résumé de la formation

Type de diplôme : MASTER 1 et 2

Domaine ministériel : Lettres classiques, Modernes, Art, Sciences du Langage

Mention : Didactiques, politiques linguistiques, TICE

Spécialité : Didactique des langues - Français langue étrangère

Présentation

La Mention Didactique des Langues s'organise en co-accréditation avec l'Université d'Angers. Elle repose sur un partenariat académique impliquant également par convention l'Université de Tours, et l'Université catholique de l'Ouest, ainsi que des universités en conventions internationales (Worcester, Athènes).

Elle comprend ainsi :

- * M1 DDL-FLE Français Langue Etrangère en présentiel
- * M1 DDL-FLE Français Langue Etrangère à distance
- * M1 DDL-DIV : *Didactique des Langues et Diversité des situations, des approches et des langues* (Parcours modulable à distance, 4 modules thématiques au choix : Plurilinguisme, Français langue de l'école, Didactique de l'allemand, Didactique de l'anglais)
- * M2-H MESR : *Les langues et leur enseignement-apprentissage : Métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche*
- * M2-P M-FLE : *Métiers du Français Langue étrangère* (parcours présentiel, orientation professionnelle)
- * M2-D DDL-DIV : *Didactique des Langues et Diversité des situations, des approches et des langues* (Parcours professionnel modulable à distance. 7 modules professionnels au choix : Diffusion, Numérique, Français langue seconde, Français langue d'école, Didactique de l'allemand, Didactique de l'anglais, Plurilinguisme)

Objectifs

La Mention construit une offre cohérente et diversifiée en relation forte aux besoins professionnels de terrain, dont

Plus d'infos

Durée : 1 an

Niveau d'étude : bac+3 ou 4

Public concerné

* Formation initiale

* Formation continue

Nature de la formation :

Diplôme

Langue d'enseignement :

Français

Stage : Obligatoire

Stage : Facultatif

En savoir plus

Site web Master

Didactiques des langues 

les contenus sont liés aux spécialités de recherche des enseignants-chercheurs impliqués dans l'organisation de cette formation, qui travaillent notamment sur le numérique éducatif, les plurilinguismes, l'insertion scolaire des élèves allophones et l'intégration linguistique des migrants, la francophonie.

Elle vise le développement de compétences professionnelles à la fois généralistes et spécialisées dans les divers champs de l'enseignement de langues (français langue étrangère ou seconde, anglais et allemand LVE), ainsi qu'une connaissance du champ épistémologique en didactique des langues pour permettre aux étudiants d'apprendre à mobiliser des outils théoriques et méthodologiques au profit de missions professionnelles d'enseignement / de formation en langues, mais aussi (M2), liées au suivi d'actions, la conception et l'évaluation de démarches, l'encadrement d'équipes et de projets éducatifs / de formation, la mise en place d'audits de formations linguistiques, la coordination de projets de politique linguistiques et/ou éducatives, etc.

L'offre ouvre une diversité de parcours thématiques distincts et complémentaires, couvrant un ensemble de cibles professionnelles et de compétences bien identifiées, en adéquation avec les Fiches ROME associées à la formation

La structuration générale de la formation permet une mise en synergie forte des parcours par la mutualisation des enseignements (y compris entre parcours professionnels et parcours recherche). La prise en compte d'autres langues (français, anglais et allemand) dans un même master permet le développement d'une vision globale des apprentissages langagiers.

le Master 2 "Les langues et leur enseignement-apprentissage -Métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche" (M2 MESR)- vise les compétences spécifiques liées au Développement, l'organisation et la coordination de la Recherche dans un domaine pertinent (didactique des langues, sociolinguistique, psycholinguistique, sciences de l'éducation)

La dimension "recherche" n'est cependant pas absente dans les parcours à orientation professionnelle, qui prévoient en tronc commun un enseignement aux méthodologies de la

recherche et la réalisation d'un mémoire problématisant une question issue du terrain et de la pratique professionnelle.

Savoir faire et compétences

Pour le Contrat 2017-2021, un portfolio de compétences fait clairement apparaître les compétences transversales et progressives visées du M1 au M2 et compétences spécifiques associées aux spécialisations.

Au niveau des Masters 1 de la mention DDL

1. INTERVENIR en tant qu'enseignant ou formateur en langue:

- * Utiliser les fondamentaux théoriques en didactique des langues (apports de la linguistique, la sociolinguistique, la psycholinguistique, des sciences de l'éducation).
- * Articuler théorie et pratique en mobilisant les apports théoriques dans l'intervention éducative.
- * Mettre en œuvre les différentes approches méthodologiques pour l'enseignement/ apprentissage du français langue étrangère ou seconde.
- * Favoriser chez les apprenants le développement d'une compétence communicationnelle, linguistique et interculturelle, de savoirs et savoir-faire relatifs à la langue-culture cible de la formation.
- * Explorer différentes stratégies didactiques pour favoriser la réussite des apprenants.
- * Mettre en œuvre des actions évaluatives permettant de situer et mesurer la progression des compétences linguistiques (Cadre Européen Commun de Référence).
- * S'initier à l'utilisation des TICE, utiliser les outils et mobiliser des ressources multimédia pour l'enseignement-apprentissage des langues.

2. CONCEVOIR des activités pertinentes et adaptées (ingénierie pédagogique),

- * Analyser une situation, des profils et des besoins d'apprenants et faire des choix pédagogiques pertinents dans ce contexte, mobiliser des méthodes, moyens et outils adaptés dans cette situation.

- * Concevoir des activités pédagogiques ciblées inscrites dans des objectifs clairs et cohérents par rapport aux besoins des apprenants.
- * Créer des cours originaux, didactiser des supports authentiques, construire ou adapter des activités situées (profils et objectifs) et variées du point de vue de leurs modalités (collectif ou individualisé, ateliers à thèmes...).
- * Construire une progression pédagogique pertinente, une programmation cohérente d'objectifs définis en regard de profils et de besoins.
- * Formaliser ses pratiques (élaboration de fiches pédagogiques explicitant les objectifs modalités et déroulés des séquences didactiques) dans l'objectif d'en rendre compte ou de constituer un classeur pédagogique personnel.
- * Participer activement (à un projet d'analyse, de conception ou d'adaptation de matériaux didactiques et de syllabus répondant à des objectifs déterminés en regard de besoins identifiés.

Au niveau du Master2

En Master2 DDL, l'objectif transversal est de renforcer ses compétences en tant qu'enseignant/formateur en langue et au-delà, de se former aux métiers de la conception, l'organisation et l'encadrement de la formation. A l'issue, il est attendu que les étudiants soient capables de concevoir leur action professionnelle à l'appui d'analyses politiques, sociolinguistiques, linguistiques, psycholinguistiques, anthropologiques et culturelles et aient pu renforcer leur expérience en tant qu'enseignant / formateur en langue(s) et s'être initié à des fonctions professionnelles liées à la conception, l'organisation et l'encadrement de la formation, soit :

1. La coordination pédagogique:

- * organiser le suivi (pédagogique, logistique, administratif) des apprenants ;
- * Réaliser des tests et bilans de compétences linguistiques et positionner les apprenants dans des groupes de formation appropriés à leurs niveaux et à leurs besoins.

- * Animer une équipe pédagogique, coordonner le travail vers l'accomplissement d'une action éducative concertée et de projets éducatifs et culturels, administrer, planifier l'activité en sachant l'adapter selon les évolutions pédagogiques, sociales, économiques et techniques.
- * Encadrer la conception concertée de matériaux d'équipe (référentiel, outils de coordination)
- * Établir des bilans pédagogiques, rédiger des rapports, conduire des réunions.
- * Mettre en œuvre des dispositifs d'analyses de pratiques enseignantes et de formation de formateurs.

2. L'ingénierie de formation:

- * Évaluer la cohérence pédagogique et organisationnelle d'un programme (profils et besoins ; ressources et moyens ; objectifs et contenus, etc.), analyser l'adéquation d'une offre avec la demande.
- * Concevoir, aménager ou réorienter un dispositif et un programme de formation en adéquation avec la demande et en respectant un cahier des charges précisant les attentes, contraintes et moyens d'un organisme éducatif ou de formation.
- * Elaborer un référentiel de formation ou de certification dans le champ des langues étrangères ou du FLE ;

3. Le conseil pédagogique en langues:

- * Analyser et définir les profils, niveaux de compétence et besoins d'apprenants, conseiller les apprenants concernant leurs pratiques et leurs projets d'études.
- * Assurer des fonctions de conseil auprès des enseignants, concevoir et animer des formations professionnelles destinées aux personnels enseignants.
- * Développer un bilan éducatif ou de formation, poser un diagnostic et formuler des préconisations adaptées et réalistes permettant des évolutions positives (programme, fonctionnement, modalités...), la rationalisation de moyens, la diversification de publics, etc.
- * Promouvoir l'enseignement d'une langue, d'une offre de formation ou une démarche didactique innovante.
- * Élaborer un dispositif d'évaluation de formation linguistique (audit), et un plan de formation adéquat

et réaliste, adapté à un contexte, des contraintes, des moyens.

Conditions d'accès

Pour être inscrit dans les formations conduisant au diplôme de master, vous devez justifier :

- * soit d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un domaine compatible avec celui du diplôme national de master
- * soit d'une validation d'études, d'acquis ou d'expériences professionnelles

Le dépôt de candidatures se fera en ligne sur l'application de candidatures de l'université.

Si vous êtes en reprise d'études, nous vous invitons à consulter au préalable la [page dédiée](#).

Si vous êtes étudiant étranger, nous vous invitons à consulter au préalable la [page dédiée](#).

Après décision favorable de la commission et si vous confirmez votre entrée à l'Université, vous serez informé(e) par mail des modalités de votre inscription administrative.

Droits de scolarité

Renseignements sur le [site de la formation](#)

Composante

Le Mans : Le Mans université

Lieu(x) de la formation

Le Mans

Contact(s) administratif(s)

Martine Conte
secfle-let@univ-lemans.fr